

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU MARDI 18 JUILLET 2017**

**N°2017- CC-2017-7S-CES-33**

L'An Deux Mille Dix-Sept, le Mardi 18 du mois de Juillet à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

**PRESENTS** : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Solaire COCO - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Paulette LAPIN - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mme Félicienne GANTOIS - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mmes Maguy THOMAR - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI - Mmes Valérie HUGUES - Mariette MANDRET - MM. Eric LATCHOUMANIN - Jean FAHRASMANE - Mmes Yvanne CHELAMIE ép. LOSBAR - Isabelle BOSSU ép. JEANJEAN - M. Raymond PARSHAD - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Jean-Luc PERIAN - Mme Cynthia DINANE.

**EXCUSES** : M. Jean-Claude PIOCHE - Mme Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD (Procuration à José SEVERIEN) - Mmes Ghislaine GISORS - Roberte MERI - Liliane MONTOUT - Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL (Procuration à Eric LATCHOUMANIN) - Michelle MAXO (Procuration à Valérie HUGUES) - MM. Duniere AGLAS (Procuration à Francs BAPTISTE) - Jean DAIJARDIN (Procuration à Teddy MARY).

**ABSENTS** : M. Cédric CORNET - Mme Diana PERRAN - M. René NOEL.

**Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.**

\*\*\*\*\*

**OBJET : APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL POUR LA REALISATION D'UN TERRAIN DE FOOT FIVE EN GAZON SYNTHETIQUE (PLAYGROUND) EN EXTERIEUR SUR LA COMMUNE DE SAINTE-ANNE**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération CC-2016-9S-DAJA-43 relative à la définition de l'intérêt communautaire ;

**Vu** la délibération CC-2016-9S-DAF-47, en date du 22 décembre 2016 approuvant le plan de financement relatif à ces équipements sportifs ;

**Vu** les statuts de la Communauté d'Agglomération et notamment sa compétence en matière d'équipements sportifs ;

**Considérant** le football comme un facteur de cohésion sociale ;

COURRIER ARRIVÉ LE

20 JUL. 2017

S/PREFECTURE DE POINTE-A-PITRE

**Considérant** le bilan positif de la première édition du tournoi de football itinérant organisé par la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant ;

**Considérant** l'opportunité de l'implantation des terrains de football synthétique sur la commune de Sainte-Anne,  
Le Conseil communautaire,

### DECIDE

**Article 1** : D'approuver le montant des dépenses prévisionnelles et le plan de financement prévisionnel pour la réalisation d'un terrain de foot five en gazon synthétique (playground) en extérieur sur la commune de Sainte-Anne :

Ce budget total prévisionnel se décompose comme suit :

MONTANT DES DEPENSES PREVISIONNELLES	
Postes de dépenses	Coût HT euros
Gazon synthétique	14 000,00 €
Equipements sportifs	20 000,00 €
Installation	8 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>42 000,00 €</b>

Le plan de financement prévisionnel se décompose comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL		
Montant total	100%	42 000,00 €
CNDS	80 %	33 600,00 €
CARL	20 %	8 400,00 €

**Article 2** : D'imputer les recettes sur le budget de la Communauté d'Agglomération La Riviera du Levant.

**Article 3** : D'autoriser le Président à signer tout acte relatif à la bonne exécution de cette affaire.

**Article 4** : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après envoi  
en Préfecture le,

20 JUL. 2017

Et publication ou notification le,

20 JUL. 2017

Fait et délibéré à Gosier, le 18 Juillet 2017

Pour extrait certifié conforme

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean-Pierre DUPONT

